



Diverses invasions d'insectes et de puces (parasite)

Par **frederic25**, le **09/09/2017** à **22:39**

Bonjour,

Cela fait des mois que je me bats avec l'agence et mon propriétaire pour mon logement insalubre.

Je me suis réveillé un matin avec le sol de ma cuisine recouvert de verre blanc et marron puis, 5 jours après, j'en ai retrouvé dans toutes les pièces. L'agence a fait intervenir une entreprise de désinsectisation mais ça n'a rien donné, les vers ont éclos en mouche à viande et je me suis aperçu qu'ils sortaient des sols (lino et parquet flottant) et, en soulevant une partie du lino de la cuisine, il y avait énormément de cocons et une forte odeur d'urine de chat. J'ai découvert un autre lino dans un sale état puis, en dessous, un parquet flottant pourri où l'odeur était encore plus forte. Le produit n'empêche pas de faire éclore les cocons de mouches à viande.

Une semaine après, j'ai commencé à avoir des puces qui me sautaient sur les jambes dans la cuisine et mes chiens commençaient à en avoir aussi, ça s'est répandu dans toutes les pièces en quelques jours et mes chiens en ont été envahis.

Malgré mes relances auprès de l'agence et de mon propriétaire, ils n'ont rien fait. J'ai utilisé une multitude de produits pour mon appartement ainsi que pour mes chiens (shampooing, collier anti-puces, ...) rien n'y fait. J'ai constaté que mes chiens ont maigri alors qu'ils mangent beaucoup.

Ce mardi, j'ai eu 2 de mes chiens qui sont partis en convulsions (un qui en a fait 4 petites mais l'autre en a fait des grosses toutes les 10 min pendant presque 3 h. J'ai tout essayé

mais il a succombé par ses convulsions).

Le vétérinaire m'a dit que tous mes chiens, comme moi même, risquaient notre santé surtout que j'en ai perdu un, et il m'a prescrit un traitement pendant 6 mois pour mes 3 chiens qui restent et pour mon autre pépère, il nous a quitté, puis m'a prescrit un fumigène pour traiter l'appartement.

Malgré mes relances et que l'agence et le proprio. sont au courant de ce qui c'est passé, je n'ai pas de nouvelles, ça fait 3 jours que j'ai fait le traitement, les mouches continuent à sortir et, pour le moment, pas de puces mais j'ai peur qu'elle reviennent.

Pour info, j'en ai pour près de 300 € pour la crémation de mon chien, d'une consultation et des traitements et produits.

Que dois-je faire ?

Puis-je me retourner contre l'agence et mon propriétaire ?

Aidez moi car je n'en peux plus de cet appartement, de ces odeurs, de l'humidité et de tous ces insectes. Je suis entré dans cet appartement en avril de cette année (2017).

Merci par avance de votre aide.

Par **Tisuisse**, le **10/09/2017** à **09:13**

Bonjour,

Direction les services d'hygiène de votre mairie, voire de votre préfecture, afin de faire classer le logement en insalubre.

Par **BrunoDeprais**, le **10/09/2017** à **10:02**

Bonjour

La génération spontanée n'existe pas, c'est démontré depuis longtemps.

Les puces et asticots ne viennent pas au hasard.

L'humidité est une autre problème, pour le quel il doit obligatoirement y avoir une origine.